

Evénements par département : 37 - INDRE-ET-LOIRE (14 cas)

Incendie sur une installation de méthanisation

 □ □ □ □ □ □ **ARIA 60107 - 05/01/2023 - 37 - COURCOUE**

 □ □ □ □ □ □ *Type : Autre*

Naf 38.21 : Traitement et élimination des déchets non dangereux

 □ □ □ □ □ □ Vers 20 h, un feu se déclare au niveau d'une canalisation PVC et d'un raccord métal en

 □ □ □ □ □ □ partie haute d'une sphère dans une installation de méthanisation. Les pompiers éteignent l'incendie à l'aide d'une lance. Ils mettent en place 2 lances en protection sur le bâtiment de 900 m² et 6 m de haut contenant 6 000 m³ de matières organiques. Des reconnaissances sont effectuées avec une caméra thermique pour contrôler l'absence de points chauds sur la canalisation en intérieur et l'absence de fuite sur la bache de toit. Après démontage du bardage métallique autour de la canalisation brûlée, aucun point chaud résiduel n'est détecté dans l'isolant. Un point chaud sur la partie de la canalisation restante sur l'entrée d'un décanteur est traité avec de l'eau additivée grâce à une lance.

Cet incendie survient à la suite de travaux par point chaud effectués dans la journée.

Incendie dans une usine de roulements à billes

 □ □ □ □ □ □ **ARIA 60203 - 20/01/2023 - 37 - SAINT-CYR-SUR-LOIRE**

 □ □ □ □ □ □ *Type : Autre*

Naf 28.15 : Fabrication d'engrenages et d'organes mécaniques de transmission

 □ □ □ □ □ □ Un feu se déclare au niveau d'une machine à laver avec de l'eau et du produit lessiviel

 □ □ □ □ □ □ utilisée dans les processus de fabrication de roulements à billes. L'alarme se déclenche à 12h50 à cause du dégagement de fumées dans le bâtiment. Le personnel présent est évacué. Un équipier de première intervention, travaillant dans le secteur, maîtrise l'incendie en percutant 4 extincteurs avant l'arrivée des pompiers à 13h10. Ces derniers vérifient la température dans le bâtiment avant d'autoriser sa réintégration à 13h30. Les trappes de désenfumage à ouverture manuelle sont utilisées pour désenfumer le bâtiment.

La machine à laver est hors service le temps de la réparation et des mises en place de modification pour faciliter l'accès pour le nettoyage. Les extincteurs utilisés sont remplacés le jour même.

Une accumulation de résidus gras dans le bac de la machine s'est enflammée avec la chaleur dégagée par le séchage. L'origine de cette accumulation identifiée est un accès inadapté ne permettant pas le nettoyage régulier de cette machine.

L'exploitant prévoit plusieurs points d'amélioration :

- avoir plus d'équipiers de secours dans l'équipe d'après-midi en semaine impaire, car l'équipier était seul. L'incendie s'est produit un vendredi sur l'heure de midi, heure à laquelle la plupart des équipiers en horaire de journée ont fini leur semaine de travail et où seuls restent les équipiers en horaire d'équipe, ces derniers étant en nombre insuffisant ;
- vérifier le thermomètre infrarouge situé dans le camion des secours internes ;
- création d'une ouverture sur le dessus de la machine à laver pour faciliter l'accès pour le nettoyage ;
- planification d'un nettoyage mensuel ;
- dupliquer les actions sur l'autre machine à laver ressemblante.

Le bâtiment est équipé en sprinklage, qui ne s'est pas déclenché lors du départ de feu, car le feu n'était pas suffisamment conséquent pour déclencher l'incendie.

Fuite d'huile sur un site de traitement de déchets dangereux

 □ □ □ □ □ □ **ARIA 60274 - 24/01/2023 - 37 - LA ROCHE-CLERMAULT**

 □ □ □ □ □ □ *Type : Accident*

Naf 38.22 : Traitement et élimination des déchets dangereux

 □ □ □ □ □ □ Dans la matinée, une fuite d'huile se produit dans l'atelier de brassage d'un site de traitement

 □ □ □ □ □ □ de déchets dangereux au niveau du caniveau de l'aire de dépotage/empotage. Celle-ci est constatée à 10h20 lors d'une opération d'échantillonnage de la cuve concernée. La pompe est stoppée et la pompe de relevage en aval du bassin tampon fermée afin d'isoler le site. L'huile régénérée rejoint le réseau de collecte des eaux pluviales de ruissellement plutôt que la cuve de rétention du fait de sa densité. À 10h30, une pellicule d'huile est constatée dans le fossé en limite du site, au niveau du point de rejet des eaux pluviales. Le fossé est curé et les terres et végétaux sont envoyés vers une filière adaptée. L'ensemble du réseau de collecte

de la zone d'activité est pompé et nettoyé.

L'atelier de brassage de la cuve de traitement avait été mis en fonctionnement à 8h30. Les vibrations induites par l'activité de brassage ont généré le desserrage d'un raccord.

À la suite de l'événement, l'exploitant met en place les actions suivantes :

- modification du diamètre d'entrée des cuves de rétention du site ;
- maintien en position fermée du poste de relevage des eaux pluviales avant rejet dans le réseau de la zone et mise en place d'une mesure systématique de la DCO avant rejet ;
- mise en place de rondes lors des opérations de brassage des cuves ;
- modification du système de fixation du flexible pour éviter le desserrage par vibration.

Incendie dans une usine de roulements à billes

 □ □ □ □ □ □ **ARIA 60204 - 25/01/2023 - 37 - SAINT-CYR-SUR-LOIRE**

 □ □ □ □ □ □ *Type : Autre*

 □ □ □ □ □ □ *Naf 28.15 : Fabrication d'engrenages et d'organes mécaniques de transmission*

 □ □ □ □ □ □ Un feu se déclare sur une machine de rectification dans un des bâtiments d'une usine spécialisée dans le développement et la fabrication de roulements à billes. L'alarme se déclenche, à 10 h, à la suite d'un dégagement de fumées. Le personnel évacue le bâtiment. Le clapet coupe-feu de la machine se ferme automatiquement pour éviter la propagation du sinistre dans le réseau d'aspiration. Les secours du site maîtrisent l'incendie avec un extincteur, puis refroidissent l'équipement avec de l'eau avant l'arrivée des pompiers à 10h05. Ces derniers contrôlent la température de l'équipement avant d'autoriser la réintégration du bâtiment à 10h30. Les trappes de désenfumage à ouverture manuelle sont utilisées pour désenfumer le bâtiment. Les extincteurs utilisés sont remplacés le jour même.

A la suite de l'emplafonnage de meule, des étincelles, créées par un point chaud, ont enflammé les boues de rectification très sèches présentes dans la machine lors de sa remise en service, après 1 mois et demi d'arrêt, pour une nouvelle ligne de production. Des résidus ont séché sur les carters de la machine pendant l'arrêt. La cause profonde identifiée est que cette machine peut démarrer sans arrosage pour refroidir les pièces (ancienne génération de machine).

L'exploitant installe un contrôleur de débit pour éviter que la machine puisse démarrer sans l'arrosage.

Le bâtiment est équipé en sprinklage, qui ne s'est pas déclenché lors du départ de feu, car le feu n'était pas suffisamment conséquent pour déclencher l'incendie.

Débordement d'une cuve de formol dans une usine chimique

  □ □ □ □ □ □ **ARIA 60602 - 26/04/2023 - 37 - AUZOUER-EN-TOURAINNE**

 □ □ □ □ □ □ *Type : Autre*

 □ □ □ □ □ □ *Naf 20.14 : Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base*

 □ □ □ □ □ □ Vers 6 h, lors d'une injection d'eau, une cuve de formol à 33 % déborde dans une usine chimique. 30 m³ du produit se répandent dans la rétention de 90 m³. Un opérateur constate le débordement et ferme les vannes d'alimentation sans être muni de protection. L'exploitant déclenche le POI. Les moyens internes de l'entreprise pompent le produit présent dans la rétention avec l'aide d'une pompe des secours externes. Les gendarmes mettent en place une déviation sur la nationale à proximité. Le débordement est stoppé. L'exploitant surveille la cuve toutes les 3 h, car elle est toujours pleine.

Le débordement est dû à un oubli d'arrêt de l'apport d'eau par un opérateur. L'alarme visuelle de niveau haut située à proximité de la cuve s'est bien déclenchée, mais n'a pas été vue par le personnel. Elle n'est pas reportée au poste de conduite. L'équipe de nuit ne savait pas qu'une opération avait été lancée.

Incendie dans une déchetterie

 □ □ □ □ □ □ **ARIA 60873 - 03/05/2023 - 37 - NOYANT-DE-TOURAINNE**

 □ □ □ □ □ □ *Type : Accident*

 □ □ □ □ □ □ *Naf 38.11 : Collecte des déchets non dangereux*

 □ □ □ □ □ □ Vers 13h30, un feu se déclare au niveau d'une benne de tout venant de déchets issus de la collecte sélective (papier, carton, plastique, acier, aluminium) dans une déchetterie. La société de gardiennage aperçoit les fumées, ferme le site et prévient les secours et l'exploitant. Les pompiers éteignent l'incendie puis autorisent l'accès au site. L'incendie a endommagé partiellement le contenu de la benne remplie au 1/4. Les déchets brûlés sont évacués vers une installation d'enfouissement.

La présence de cendres chaudes dans la benne pourrait être à l'origine du départ de feu.

À la suite de cet événement, l'exploitant :

- rappelle les consignes concernant les contrôles des déchets et la gestion des cendres ;
- sensibilise les équipes et fait un rappel sur les consignes incendie ;
- réalise une formation incendie pour l'ensemble des agents d'accueil du site.

Incendie sur un four dans une usine de roulements à billes

 □ □ □ □ □ □ **ARIA 60846 - 13/06/2023 - 37 - SAINT-CYR-SUR-LOIRE**

 □ □ □ □ □ □ *Type : Autre*

 □ □ □ □ □ □ *Naf 28.15 : Fabrication d'engrenages et d'organes mécaniques de transmission*

 □ □ □ □ □ □
 □ □ □ □ □ □ Vers 11h15, un feu se déclare dans une gaine d'aspiration reliée au four de revenu dans le secteur traitement thermique d'une usine spécialisée dans la fabrication de roulements à billes. L'alerte est déclenchée à 11h17 et les employés évacués. Le personnel sur place maîtrise l'incendie à 11h35 avant l'arrivée des pompiers. Ces derniers vérifient la bonne extinction, surveillent la température et vérifient la zone d'aspiration sur le toit. A 11h55, les secours donnent l'autorisation de réintégrer le bâtiment.

Une partie de la gaine d'aspiration du four est endommagée.

Le four concerné avait été mis en chauffe pour utilisation le matin et était en phase de montée de température. La température du four visée était presque atteinte lorsque des résidus d'huile se sont enflammés dans la gaine d'aspiration du four.

La cause profonde est l'encrassement des gaines par l'huile qui provient des bagues, huile servant à éviter la corrosion pendant le transport entre le fournisseur et le site.

L'exploitant prévoit de mettre en place un nettoyage des aspirations à fréquence adéquate, en attendant potentiellement à terme une réduction d'huile sur les bagues.

Incendie sur une installation de méthanisation

 □ □ □ □ □ □ **ARIA 60860 - 15/06/2023 - 37 - VERNEUIL-SUR-INDRE**

 □ □ □ □ □ □ *Type : Autre*

 □ □ □ □ □ □ *Naf 10.51 : Exploitation de laiteries et fabrication de fromage*

 □ □ □ □ □ □
 □ □ □ □ □ □ Vers 15h30, un feu se déclare au niveau de la sous-structure d'un gazomètre d'une installation de méthanisation dans une coopérative laitière. Le POI est déclenché, un périmètre de sécurité de 50 m est mis en place et 6 personnes sont évacuées. Le personnel et les intervenants extérieurs coupent les sangles du filet présent dans le gazomètre dans le fond du bassin afin de limiter la propagation de l'incendie. Les pompiers éteignent l'incendie. L'ensemble des déchets générés dans l'incendie (500 kg) est collecté dans le fond de la cuve et stocké dans une benne pour être traité avec les déchets du chantier.

Au moment de l'événement, une entreprise sous-traitante réalisait une découpe de béton par meulage contrairement à ce que prévoyait le permis feu (sciage à eau). Un point chaud est à l'origine du feu. Malgré des nettoyages les jours précédents l'intervention, des dépôts résiduels de soufre étant présents sur le filet du digesteur et les sangles. Les conditions météorologiques avec des températures très chaudes ont favorisé l'inflammation des dépôts de soufre. Le sous-traitant a changé de méthode d'intervention sans information de l'exploitant et a oublié d'arroser.

À la suite de l'événement, l'exploitant :

- renforce la communication des informations aux sous-traitants concernant les travaux par point chaud ;
- rappelle les consignes concernant les risques et la nécessité d'alerter le personnel en cas de changement de mode opératoire ;
- met à disposition des extincteurs de chantier.

Incendie de quatre bâtiments agricoles

 □ □ □ □ □ □ **ARIA 60858 - 28/06/2023 - 37 - FERRIERE-SUR-BEAULIEU**

 □ □ □ □ □ □ *Type : Accident*

 □ □ □ □ □ □ *Naf 01.46 : Élevage de porcs*

 □ □ □ □ □ □
 □ □ □ □ □ □ Vers 1h30, un feu se déclare au niveau de 4 hangars agricoles de 250 m² dont 2 contenant du foin et un équipé de panneaux photovoltaïque dans une exploitation porcine. Un important panache de fumées se dégage. L'incendie menace un stockage de pneumatiques de 400 m² à proximité et un champ de blé sous le vent. Le propriétaire évacue 12 génisses dans un champ. Les pompiers éteignent l'incendie à l'aide de 2 lances. Le foin se consume lentement sans risque de propagation. Les bâtiments sont vidés progressivement au moyen d'engins agricoles. L'incendie est déclaré éteint 3 jours après le départ de feu.

Le propriétaire, brûlé aux avant-bras et aux jambes en évacuant son troupeau, est transporté à l'hôpital. Les 1 000 m² de bâtiments sont détruits.

Un défaut électrique, peut-être causé par un onduleur, pourrait être à l'origine du départ de feu.

Incendie dans un centre VHU

 □ □ □ □ □ □ **ARIA 61683 - 10/08/2023 - 37 - SAINT-PIERRE-DES-CORPS**

 □ □ □ □ □ □ *Type : Autre*

Naf 38.31 : Démantèlement d'épaves

 □ □ □ □ □ □
 □ □ □ □ □ □
Vers 8h30, de la fumée émane d'un stock de 1 200 t de platine en attente de broyage dans un centre de véhicule hors d'usage (VHU). Les agents déploient 2 RIA. Vers 8h40, des flammes apparaissent. Quatre pelles à grappins sont mobilisées pour faire la part du feu, 2 autres pelles écartent ensuite les matières non brûlées. 10 000 l d'eau, sous la forme de 10 GRV de 1 000 l, sont utilisés pour arroser le cœur du foyer en complément des RIA. Les pompes de relevage sont arrêtées, les eaux d'extinction sont confinées sur la plateforme. Les secours sont appelés vers 9 h. À leur arrivée vers 9h10, de la fumée se dégage toujours du stock de platine. Ils éteignent le foyer au moyen d'une lance vers 10 h. L'activité du site reprend à 11 h. L'exploitant renforce la surveillance du site par la mise en place de rondes régulières nocturnes d'un gardien, la nuit suivant l'incident ainsi que le week-end.

50 t de platine sont brûlées.

L'événement est survenu au cœur d'un lot de ferrailles qui avaient préalablement été triées la veille. Il s'agirait d'un feu couvant.

La présence de pelles à grappins facilite l'intervention. Le site organise régulièrement des exercices et des manœuvres incendie.

Déversement d'essence lors d'un chargement dans un dépôt pétrolier

 □ □ □ □ □ □ **ARIA 60892 - 14/08/2023 - 37 - SAINT-PIERRE-DES-CORPS**

 □ □ □ □ □ □ *Type : Autre*

Naf 52.10 : Entreposage et stockage

 □ □ □ □ □ □
 □ □ □ □ □ □
Vers 5h20, lors du chargement d'une citerne dans un dépôt pétrolier, le chauffeur d'une société de transport, mandaté par un client, constate une perte de confinement sur sa citerne. Le chargement d'essence est immédiatement stoppé par l'action de l'arrêt d'urgence entraînant la mise en sécurité de l'ensemble des postes de chargement et la fermeture de la vanne d'isolement en sortie du décanteur. Le personnel évacue les chauffeurs. Il contrôle la bonne fermeture de la vanne en sortie du décanteur. La piste de chargement et la partie basse du camion sont arrosées pour diriger le produit potentiellement restant vers le décanteur. La citerne est dépotée en totalité (300 l) puis déplacée et rincée. Un contrôle à l'explosimètre est réalisé dans la citerne et dans le décanteur. Le décanteur est vidangé et nettoyé.

Un trou de 8 par 5 cm étant présent en partie basse de la citerne. Celle-ci est évacuée sur le site le plus proche du transporteur pour être dégazée avant d'être envoyée en réparation. 525 l d'essence ont été déversés dans la rétention et 7,46 t de déchets dangereux (vidange et nettoyage du décanteur) ont été générés.

La citerne a été percée l'avant-veille de l'incident lors d'un remorquage. Le chauffeur n'en avait pas été informé. Ce dernier a indiqué ne pas avoir vu le trou dans la citerne lors du tour de vérification à sa prise de poste, qui s'est effectuée de nuit.

À la suite de l'événement, l'exploitant réalise une campagne de sensibilisation des transporteurs via ses clients sur l'importance et la nécessité de bien vérifier l'état des citernes en début et fin de poste.

Incendie dans une exploitation agricole

 □ □ □ □ □ □ **ARIA 61051 - 22/08/2023 - 37 - THILOUZE**

 □ □ □ □ □ □ *Type : Autre*

Naf 01.50 : Culture et élevage associés

 □ □ □ □ □ □
 □ □ □ □ □ □
Dans la nuit, un feu se déclare dans un hangar de 1 700 m² contenant du fourrage, du matériel agricole, du blé et des engrais dans une exploitation agricole. Un important dégagement de fumée est visible. Des voisins de l'exploitation agricole alertent l'exploitant qui appelle les secours. Les pompiers maîtrisent le feu à l'aide de plusieurs lances. Ils laissent brûler la paille et le foin sous leur surveillance jusqu'à la fin de la journée. La fumée et les odeurs restent présentes pendant plusieurs jours. Le hangar est entièrement détruit. 160 t d'engrais, 60 t de grains et du matériels agricoles dont 2 tracteurs sont également détruits dans l'incendie.

Débordement du bassin tampon dans une usine de produits pharmaceutiques

 □ □ □ □ □ □ **ARIA 61212 - 04/09/2023 - 37 - VOUVRAY**

 □ □ □ □ □ □ *Type : Autre*

 □ □ □ □ □ □ *Naf 21.20 : Fabrication de préparations pharmaceutiques*

 □ □ □ □ □ □ Vers 10h45, dans une usine de produits pharmaceutiques, le service sécurité est informé de la présence d'eau industrielle sur la voirie, en contrebas du bassin tampon. Il constate le débordement du bassin et l'arrêt des deux pompes de relevage. Il procède à leur redémarrage, renforce la surveillance de leur bon fonctionnement (via des rondes techniques) et suit la baisse du niveau d'eau dans le bassin tampon. Il fait également pomper 9 m³ du bassin tampon vers le réseau d'assainissement collectif. Il modifie avec les services internes la planification des nettoyages afin de limiter les entrées d'eaux industrielles dans le bassin tampon. Un prélèvement est effectué pour caractériser les effluents rejetés.

Le bassin tampon a atteint un niveau très haut, correspondant au double du niveau normal, jusqu'à déborder dans un local enterré. Les eaux industrielles ont ruisselé dans le réseau d'eaux pluviales du site dont l'exutoire est un fossé présent à la limite du site. Il se jette dans une étendue d'eau, dont le trop plein rejoint la CISSE.

La disjonction des pompes de relevage, consécutive à la chute de tension du réseau de distribution électrique, est survenue cinq jours plus tôt. Le système d'alarme par gyrophare était défectueux et non reporté vers la supervision des alarmes techniques du site. De plus, il n'y avait pas de consignes pour compenser le dysfonctionnement du gyrophare.

À la suite de l'événement, l'exploitant prévoit :

- de revoir le système de gestion des alertes du bassin tampon afin de garantir une meilleure réactivité en cas de dysfonctionnement ;
- d'intégrer cet équipement dans la ronde des utilités du site ;
- de former les équipes techniques ;
- de revoir la procédure de gestion de cet équipement.

Déversement intempestif de mousse d'extinction incendie

 □ □ □ □ □ □ **ARIA 61606 - 25/12/2023 - 37 - LOCHES**

 □ □ □ □ □ □ *Type : Autre*

 □ □ □ □ □ □ *Naf 22.22 : Fabrication d'emballages en matières plastiques*

 □ □ □ □ □ □ Vers 6h30, un jour férié, une épaisse mousse blanche se déverse dans la cour d'une usine spécialisée dans la fabrication d'emballages flexibles lors du déclenchement intempestif du système d'aspersion par l'installation extérieure sprinkler au niveau d'un quai de chargement. Le déversement se répand sur le trottoir et la chaussée hors du site. Alertés par les riverains, les pompiers se rendent sur place. Ils constatent l'absence de départ de feu. Les postes sprinkler sont arrêtés pour stopper l'installation, ainsi que la moto pompe. Les vannes sont fermées sur le site. Les secours sécurisent la route. Un technicien de l'entreprise remet en fonctionnement le dispositif.

Les eaux de sprinkler sont récupérées et analysées avant traitement.

Un déclenchement du disjoncteur du compresseur d'air comprimé est à l'origine du dysfonctionnement. Ce déclenchement est dû à un sous dimensionnement du disjoncteur.

À la suite de l'événement, l'exploitant :

- change le disjoncteur par un modèle supérieur ;
- installe une cuve de stockage d'air supérieure ;
- met en place un report d'alarme de coupure du disjoncteur ;
- ajoute un numéro d'appel supplémentaire auprès de la télésurveillance.